

## **Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds**

Pour la période close le 30 septembre 2023

Gestionnaire du Fonds  
Services de portefeuille Counsel Inc.

Sous-conseillers  
Franklin Advisers, Inc.  
Corporation Financière Mackenzie  
Putnam Investments Canada ULC

*Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en composant le numéro sans frais 1 877 216-4979, en nous écrivant à Services de portefeuille Counsel Inc., 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4, en visitant notre site Web à l'adresse [www.counsellservices.com](http://www.counsellservices.com) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

*Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à la notice annuelle du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans ce rapport au 30 septembre 2023; toutefois, le Fonds ne peut garantir ni l'exactitude ni le caractère exhaustif de cette information. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié ainsi qu'aux états financiers annuels audités du Fonds pour obtenir plus de renseignements.*

### **UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives qui reflètent nos attentes actuelles ou nos prédictions à l'égard de futurs événements. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui sont assujetties ou font référence à de futurs événements ou conditions, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « provisoire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les déclarations prospectives sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, des incertitudes et des hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Services de portefeuille Counsel Inc. à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.*

*Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.*

# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 13 novembre 2023

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction présente les points de vue de Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel ») sur les facteurs et les développements importants qui ont eu lieu au cours de la période close le 30 septembre 2023 et qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds. Pour des renseignements sur le rendement à plus long terme du Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* du rapport.

En outre, « valeur liquidative » renvoie à la valeur du Fonds ou d'une série calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

### Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Il est question du rendement des titres de la série A du Fonds ci-après. Le rendement de toutes les autres séries offertes par le Fonds est présenté à la rubrique intitulée *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement peut différer d'une série à l'autre, principalement en raison des différents niveaux de frais et de charges imputés à chaque série ou parce que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par série.

Au cours de la période de six mois, les titres de série A du Fonds ont produit un rendement de -3,73 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de -4,53 % pour l'indice de rendement global des obligations universelles FTSE Canada (l'« indice »). Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Puisque l'inflation demeure obstinément élevée, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 50 points de base au cours de la période pour l'établir à 5,00 %. Les prix des obligations gouvernementales et des obligations de sociétés ont chuté en réaction à la hausse des taux. La Réserve fédérale américaine a augmenté le taux des fonds fédéraux pour l'établir dans une fourchette cible de 5,25 % à 5,50 %. Les prix des obligations à rendement élevé ont grimpé et les taux ont reculé en raison des attentes selon lesquelles l'économie américaine pourrait éviter une récession importante. Les écarts de taux des obligations à rendement élevé (la différence de taux entre les obligations à rendement élevé et celles de catégorie investissement) se sont resserrés.

Le Fonds a surpassé l'indice grâce au mandat d'obligations nord-américaines à rendement élevé (sous-conseiller en valeurs : Putnam Investments), qui a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice en raison des rendements généralement positifs inscrits par ces titres, plus particulièrement ceux des secteurs des produits industriels et des services financiers. Le mandat de titres à revenu fixe mondiaux (sous-conseiller en valeurs : Franklin Advisers) a également eu une incidence positive sur les résultats. Le mandat a surpassé l'indice en raison principalement de l'exposition à la courbe des taux des titres souverains, y compris une durée plus courte sur les marchés développés.

Au cours de la période, le dollar américain s'est apprécié de 0,36 % par rapport au dollar canadien, ce qui a contribué au rendement du Fonds en raison des placements en dollars américains du mandat d'obligations à rendement élevé.

#### Actif net

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 69,4 millions de dollars, ou 8,0 %, pour se chiffrer à 796,8 millions de dollars au 30 septembre 2023, comparativement à 866,2 millions de dollars au 31 mars 2023. De cette baisse, une tranche de 43,6 millions de dollars est attribuable aux rachats nets et une tranche de 25,8 millions de dollars est attribuable au rendement des placements (déduction faite des frais et des charges).

#### Frais et charges

Les ratios des frais de gestion (« RFG ») annualisés pour les séries A et F au cours de la période close le 30 septembre 2023 ont été inférieurs au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées peut varier aussi d'une période à l'autre principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG ont diminué en raison des réductions des frais de gestion et d'administration, comme il est indiqué à la rubrique *Renseignements sur les séries* du rapport. Les RFG pour toutes les séries (avant et après toute renonciation ou absorption, le cas échéant) sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

#### Événements récents

Le sous-conseiller en valeurs des placements de base du Canada du Fonds demeure prudent en ce qui concerne les écarts de taux (la différence de taux entre les obligations gouvernementales et les obligations de sociétés de même échéance) et il préfère les obligations de catégorie investissement de première qualité, soulignant que les obligations canadiennes d'échéance rapprochée procurent une valeur considérable, les obligations de sociétés canadiennes de grande qualité à court terme, plus particulièrement, affichant un taux de rendement de près de 6 %.

Le sous-conseiller en valeurs des placements en obligations à rendement élevé s'attend à un ralentissement de la croissance ou à une légère récession en 2024. Il souligne que même si les évaluations sont toujours relativement attrayantes, surtout en ce qui concerne les obligations à rendement élevé et les celles à faible prix, les écarts de taux tiennent compte d'une hausse soutenue des taux de défaut dans un contexte de croissance plus faible, et ne laissent pas présager une récession profonde.

Le sous-conseiller entrevoit une valeur particulière du côté des obligations souveraines dans plusieurs marchés émergents, de même que du côté de la durée dans certains marchés développés. En ce qui concerne les devises, le sous-conseiller met l'accent sur les occasions de valeur dans des pays qui affichent une solide dynamique commerciale et des profils financiers sains, notamment en Asie.

Le Fonds présente une surpondération des placements canadiens de base, y compris les titres à revenu fixe à court terme et les obligations à rendement élevé, par rapport à la pondération neutre et une sous-pondération des titres à revenu fixe mondiaux. Le mandat de placements canadiens de base maintient toujours sa couverture à l'égard du dollar américain. En octobre 2023, le Fonds affichait une couverture de 45 % à l'égard du dollar américain pour le mandat d'obligations à rendement élevé. La couverture du change, qui est dynamique, peut varier entre 0 % et 100 % et est laissée à la discrétion de Counsel et des sous-conseillers, en fonction de leur évaluation des conditions des marchés des changes.

Le 3 avril 2023, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Investment Planning Counsel Inc. (la société mère de Counsel). La transaction devrait être conclue avant la fin de 2023. Pendant la période initiale suivant la conclusion de la transaction, Counsel continuera d'agir à titre de gestionnaire des Fonds Counsel et aucun changement important dans les activités du Fonds n'est prévu. Cependant, la conclusion de la transaction entraînera des changements dans la composition du Comité d'examen indépendant du Fonds et du conseil d'administration de Counsel.

# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## Transactions entre parties liées

### Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions de placement, à l'achat et à la vente du portefeuille de placement et à la prestation d'autres services. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour financer les commissions de suivi et d'autres formes de rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds.

Les courtiers suivants affiliés à Counsel peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution de la part de Counsel au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Securities Corporation, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Investment Corporation, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus ltée.

Counsel a utilisé environ 41 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient 38 % des frais de gestion payés. Il s'agit du pourcentage moyen des frais de gestion payés par toutes les séries. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série.

### Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration à Counsel aux taux annuels précisés à la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits plus en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, Counsel paie tous les frais et charges (autres que certains frais spécifiques liés au Fonds) nécessaires à l'exploitation du Fonds. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

### Autres transactions entre parties liées

D'autres fonds d'investissement gérés par Counsel (les « principaux Fonds ») investissent dans les titres de série O offerts par le Fonds en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé sont émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs des programmes de comptes discrétionnaires gérés offerts par IPC Valeurs mobilières, société liée à Counsel. Ces placements exposent le Fonds au risque associé aux opérations importantes, comme l'indique le prospectus simplifié. Counsel gère ce risque grâce à des processus comme la demande de préavis pour les rachats massifs afin de réduire la possibilité d'effets défavorables sur le Fonds ou sur ses investisseurs. Au 30 septembre 2023, les principaux Fonds détenaient 91,5 % de la valeur liquidative du Fonds et les investisseurs de la série Patrimoine privé détenaient 3,1 % de la valeur liquidative du Fonds. Au 30 septembre 2023, Counsel n'avait reçu aucun préavis de rachat massif. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Counsel en ce qui concerne les réinvestissements de l'actif.

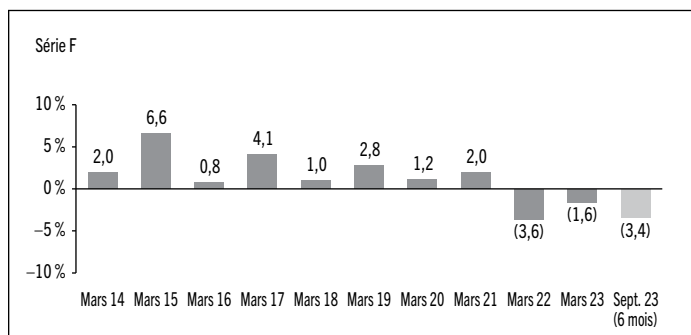
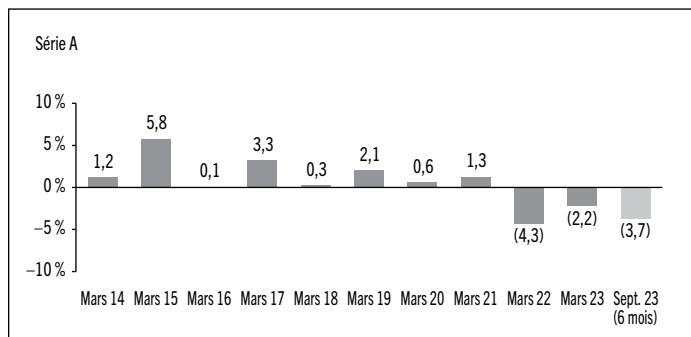
## Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement total composé annuel historique, compte tenu des variations de la valeur liquidative par titre et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les frais d'acquisition optionnels, les frais de gestion directement payables par les investisseurs ou l'impôt sur le revenu payable par l'investisseur qui viendraient réduire ce rendement. Les rendements de chaque série diffèrent principalement parce que les frais et charges varient d'une série à l'autre. Veuillez vous reporter à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour obtenir plus de renseignements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

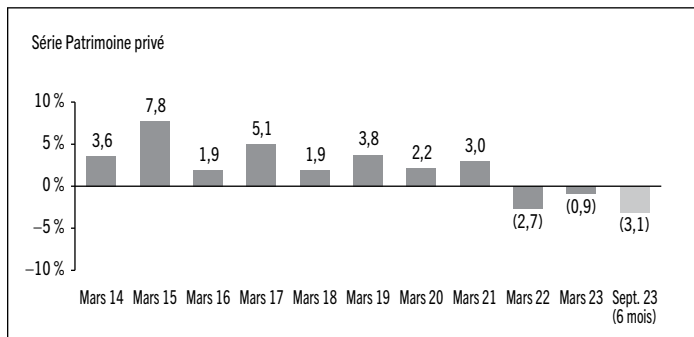
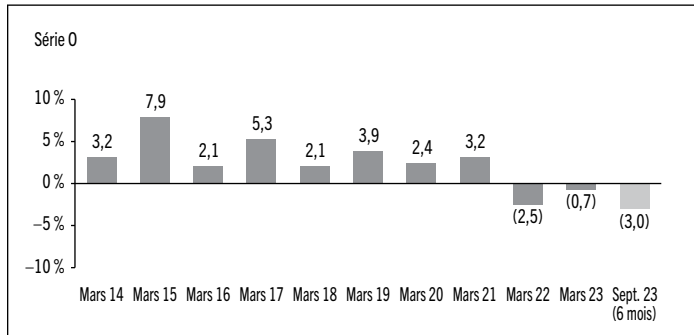
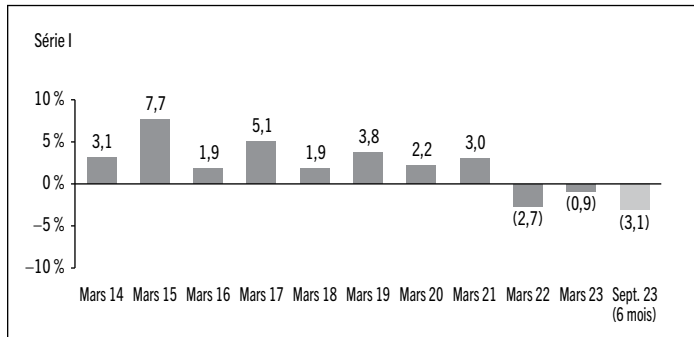
## Rendements annuels

Ces graphiques indiquent la variation à la hausse ou à la baisse à la fin de chaque exercice de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Le pourcentage indiqué pour le premier exercice d'une série est le rendement réel obtenu depuis la date de sa création, qui se trouve à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Les graphiques illustrent donc le rendement du Fonds au fil du temps.

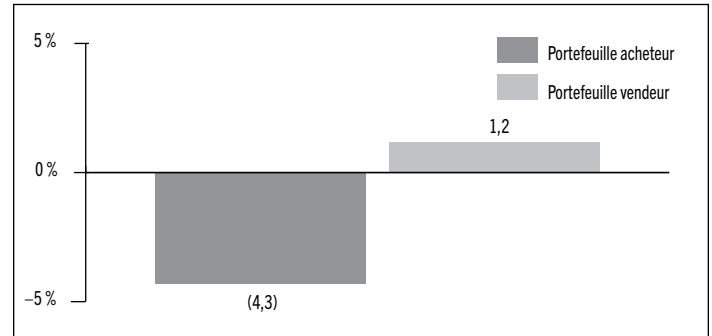


# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023



Le graphique suivant présente le rendement des positions acheteur et des positions vendeur du Fonds pour la période close le 30 septembre 2023, avant déduction des frais et charges, et compte non tenu de l'incidence des autres éléments d'actif (de passif).



# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2023

TYPE D'ACTIF EFFECTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	49,9
Obligations provinciales	16,7
Obligations fédérales	14,8
Obligations d'État étrangères	6,4
Billets à escompte fédéraux à court terme	2,1
Prêts	0,9
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,5
Supranationales	0,3
Actions	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,3
Autres	3,0

RÉPARTITION EFFECTIVE PAR PAYS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	68,2
États-Unis	18,9
Australie	1,6
Malaisie	1,2
Brésil	1,2
Corée du Sud	1,2
Indonésie	1,1
Royaume-Uni	0,9
Mexique	0,8
Hongrie	0,6
Japon	(4,1)
Autres pays	3,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,3

TITRES À REVENU FIXE PAR NOTE DE CRÉDIT	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	12,3
AA	16,1
A	22,9
BBB	20,5
Inférieure à BBB	13,9
Sans note	7,5

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par pays ou type d'actif, calculée en combinant les placements directs, les fonds négociés en bourse et les produits dérivés.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur</b>	
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-06-2033	7,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,3
Province de Québec 4,40 % 01-12-2055	3,7
Province de l'Ontario 3,65 % 02-06-2033	2,7
Gouvernement du Canada 5,07 % 29-02-2024	2,1
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,50 % 15-04-2024	2,0
Province de l'Alberta 3,10 % 01-06-2050	1,2
Gouvernement de l'Australie 2,75 % 21-04-2024	1,2
Province de la Colombie-Britannique 3,55 % 18-06-2033	1,2
Province de l'Ontario 4,15 % 02-12-2054	1,1
Gouvernement de la Corée du Sud 1,13 % 10-06-2024	0,8
Province de Québec 3,25 % 01-09-2032	0,8
Province de Québec 3,60 % 01-09-2033	0,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,95 % 29-06-2027	0,7
Swap de taux d'intérêt éch. 02-06-2053	0,7
Province de l'Alberta 2,95 % 01-06-2052	0,7
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 1,50 % 15-02-2053	0,7
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	0,6
Banque de Montréal 4,71 % 07-12-2027	0,6
Gouvernement de la Hongrie 4,75 % 24-11-2032	0,6
Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2025	0,6
Banque Royale du Canada 2,61 % 01-11-2024	0,6
Enbridge Inc. 5,37 % 27-09-2077, rachetables 2027	0,6
Gouvernement de l'Indonésie 7,00 % 15-02-2033	0,5
Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux variable 26-05-2030, rachetables 2025	0,5
<b>Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale</b>	<b>38,1</b>

LES 25 PRINCIPAUX TITRES VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur</b>	
Contrat à terme standardisé sur des obligations du gouvernement du Japon à 10 ans (SGX Mini) <sup>1</sup>	–
Contrat à terme standardisé à très long terme sur obligations du Trésor américain de CME <sup>2</sup>	0,1
<b>Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale</b>	<b>0,1</b>

<sup>1</sup> Les valeurs théoriques représentent 4,5 % de la valeur liquidative.

<sup>2</sup> Les valeurs théoriques représentent 2,4 % de la valeur liquidative.

# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

### ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

Série A	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	10,77	11,35	11,98	12,26	12,34	12,28
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,22	0,41	0,43	0,42	0,27	0,42
Total des charges	(0,08)	(0,16)	(0,21)	(0,22)	(0,22)	(0,21)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,20)	(0,88)	(0,33)	0,18	0,30	(0,08)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,38)	0,31	(0,35)	(0,24)	(0,28)	0,14
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	(0,44)	(0,32)	(0,46)	0,14	0,07	0,27
<b>Distributions :</b>						
Du revenu						
(sauf les dividendes canadiens)	(0,12)	(0,32)	(0,13)	(0,12)	(0,15)	(0,20)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,33)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	(0,12)	(0,32)	(0,13)	(0,45)	(0,15)	(0,20)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	10,25	10,77	11,35	11,98	12,26	12,34
<b>Série F</b>	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	11,00	11,58	12,23	12,52	12,60	12,54
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,23	0,41	0,44	0,42	0,27	0,43
Total des charges	(0,04)	(0,10)	(0,13)	(0,14)	(0,14)	(0,13)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,18)	(0,88)	(0,34)	0,14	0,30	(0,09)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,39)	0,32	(0,36)	(0,25)	(0,28)	0,14
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	(0,38)	(0,25)	(0,39)	0,17	0,15	0,35
<b>Distributions :</b>						
Du revenu						
(sauf les dividendes canadiens)	(0,16)	(0,39)	(0,21)	(0,22)	(0,24)	(0,29)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,34)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	(0,16)	(0,39)	(0,21)	(0,56)	(0,24)	(0,29)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	10,47	11,00	11,58	12,23	12,52	12,60

Série I	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	11,69	12,31	13,00	13,32	13,39	13,33
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,24	0,44	0,46	0,45	0,29	0,45
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,18)	(1,06)	(0,38)	0,08	0,32	(0,09)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,41)	0,34	(0,38)	(0,27)	(0,30)	0,15
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	(0,36)	(0,30)	(0,32)	0,24	0,29	0,49
<b>Distributions :</b>						
Du revenu						
(sauf les dividendes canadiens)	(0,21)	(0,50)	(0,34)	(0,39)	(0,37)	(0,43)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,34)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	(0,21)	(0,50)	(0,34)	(0,73)	(0,37)	(0,43)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	11,12	11,69	12,31	13,00	13,32	13,39
<b>Série O</b>	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	11,11	11,70	12,35	12,68	12,75	12,68
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,23	0,42	0,44	0,43	0,28	0,43
Total des charges	-	-	-	-	-	-
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,17)	(0,77)	(0,40)	0,28	0,31	(0,09)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,39)	0,32	(0,36)	(0,25)	(0,29)	0,14
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	(0,33)	(0,03)	(0,32)	0,46	0,30	0,48
<b>Distributions :</b>						
Du revenu						
(sauf les dividendes canadiens)	(0,20)	(0,49)	(0,35)	(0,38)	(0,37)	(0,43)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,36)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	(0,20)	(0,49)	(0,35)	(0,74)	(0,37)	(0,43)
<b>Actif net à la fin de la période</b>	10,57	11,11	11,70	12,35	12,68	12,75

- (1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers du Fonds préparés conformément aux normes IFRS. L'actif net présenté dans le tableau et dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative; une explication de ces différences se trouve dans la note 3 des états financiers du Fonds.
- (2) Les montants de la valeur liquidative et des distributions par titre sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.
- (3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Série Patrimoine privé						
Actif net, à l'ouverture	8,92	9,40	9,92	10,16	10,22	10,17
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,19	0,33	0,35	0,35	0,22	0,35
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,17)	(0,53)	(0,26)	(0,15)	0,25	(0,07)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,31)	0,25	(0,29)	(0,20)	(0,23)	0,11
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	(0,30)	0,03	(0,22)	(0,02)	0,22	0,37
Distributions :						
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,16)	(0,38)	(0,26)	(0,34)	(0,28)	(0,33)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	(0,22)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,16)	(0,38)	(0,26)	(0,56)	(0,28)	(0,33)
Actif net à la fin de la période	8,49	8,92	9,40	9,92	10,16	10,22

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Série A						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	30 234	23 336	30 952	42 035	40 049	45 051
Titres en circulation (en milliers)¹	2 949	2 166	2 728	3 508	3 268	3 650
Ratio des frais de gestion (%)²	1,44	1,53	1,78	1,78	1,78	1,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	1,44	1,53	1,78	1,78	1,78	1,77
Ratio des frais de négociation (%)³	-	0,01	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	46,60	88,36	75,56	81,06	81,19	82,65
Série F						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	8 862	9 984	12 735	17 809	15 519	13 093
Titres en circulation (en milliers)¹	847	908	1 099	1 456	1 239	1 039
Ratio des frais de gestion (%)²	0,82	0,89	1,10	1,09	1,09	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,82	0,89	1,10	1,09	1,09	1,10
Ratio des frais de négociation (%)³	-	0,01	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	46,60	88,36	75,56	81,06	81,19	82,65
Série I						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	3 900	4 200	6 881	9 138	7 130	5 209
Titres en circulation (en milliers)¹	351	359	559	703	535	389
Ratio des frais de gestion (%)²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de négociation (%)³	-	0,01	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	46,60	88,36	75,56	81,06	81,19	82,65

(1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

(2) Le RFG et le RFG avant les renoncations ou absorptions (le « RFG brut ») sont établis d'après le total des frais pris en charge par le Fonds (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille) pour la période considérée et s'expriment en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG et le RFG brut sont annualisés depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la fin de la période. Le RFG et le RFG brut peuvent être touchés par les réductions ou les augmentations des frais de gestion et des frais d'administration, comme il est décrit à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, le RFG et le RFG brut présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

(3) Le ratio des frais de négociation (le « RFN ») représente le total des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, les RFN du Fonds comprennent la tranche des RFN du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

(4) Le taux de rotation du portefeuille (le « TRP ») est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements par le conseiller de portefeuille. Un TRP de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le TRP au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un TRP élevé et le rendement du Fonds. Les coûts engagés pour réaligner le portefeuille de titres du Fonds après une fusion, le cas échéant, sont exclus du TRP.

# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Série 0	30 sept. 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>1</sup>	729 020	808 328	712 642	794 976	900 477	991 754
Titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	68 965	72 764	60 906	64 347	71 041	77 810
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	–	0,01	–	–	–	–
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) <sup>2</sup>	–	0,01	–	–	–	–
Ratio des frais de négociation (%) <sup>3</sup>	–	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	46,60	88,36	75,56	81,06	81,19	82,65
<b>Série Patrimoine privé</b>	<b>30 sept. 2023</b>	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 mars 2022</b>	<b>31 mars 2021</b>	<b>31 mars 2020</b>	<b>31 mars 2019</b>
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>1</sup>	24 805	20 303	9 520	8 063	4 002	669
Titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	2 922	2 276	1 013	813	394	66
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,16	0,17	0,16	0,16	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) <sup>2</sup>	0,16	0,17	0,16	0,16	0,17	0,17
Ratio des frais de négociation (%) <sup>3</sup>	–	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	46,60	88,36	75,56	81,06	81,19	82,65



# REVENU FIXE COUNSEL

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 30 septembre 2023

## Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion <sup>6</sup> (%)	Frais d'administration <sup>6</sup> (%)
Série A <sup>1</sup>	31 mai 2001	1 000	1,10	0,20
Série F <sup>2</sup>	13 février 2006	1 000	0,60	0,15
Série I <sup>2,3,6</sup>	1 <sup>er</sup> mars 2006	1 000	–	0,15
Série O <sup>4</sup>	23 mars 2004	–	–	–
Série Patrimoine privé <sup>5</sup>	5 novembre 2013	–	–	0,15

- (1) Les titres de série A sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 4,0 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent seulement être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel. Le 15 juin 2022, les frais de gestion et d'administration de la série de 1,40 % et de 0,21 %, respectivement, ont été réduits.
- (2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par Counsel dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur. Le 15 juin 2022, les frais de gestion de la série de 0,85 % ont été réduits (incluant les frais de gestion de la série I, qui sont facturés directement aux investisseurs).
- (3) Les frais de gestion liés à cette série sont de 0,60 % et ils sont payables directement à Counsel, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- (4) Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.
- (5) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- (6) Counsel peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer. Les investisseurs particuliers peuvent être admissibles à une remise sur les frais de gestion sous réserve de certaines exigences, comme le décrit le prospectus simplifié du Fonds.